

Appel à projets

Séminaires itinérants

ERUA

Septembre 2025 – janvier 2026

Introduction

ERUA réunit 8 universités d'Europe : les universités de Paris 8 (France), de la mer Égée (Grèce), de Macerata (Italie), de Las Palmas de Gran Canaria (Espagne), des Sciences Sociales SWPS (Pologne), de la Viadrina (Allemagne), de Mykolas Romeris (Lituanie) et la Nouvelle Université Bulgare (Bulgarie). Les universités de Constance (Allemagne) et de Roskilde (Danemark), membres fondateurs de l'Alliance, ont désormais le statut de partenaires associés. L'alliance est cofinancée par la Commission européenne dans le cadre de l'appel à projets Erasmus+ Universités Européennes.

L'objectif de cette alliance est de créer un nouveau modèle universitaire européen, offrant aux étudiants la possibilité de s'engager pour une Europe plus équitable tout en bénéficiant d'une formation flexible et innovante. Les mobilités, virtuelles ou physiques, individuelles ou collectives, au sein de toutes les universités membres, font partie intégrante de cette expérience. ERUA promeut des approches expérimentales pour repenser l'enseignement supérieur, avec ce projet de Séminaires itinérants comme l'une de nos initiatives d'apprentissage les plus novatrices.

Qu'est-ce qu'un Séminaire itinérant ?

Les *Séminaires itinérants* de ERUA sont des formats d'apprentissage qui favorisent la pratique et la mobilité. Ce format de mobilité s'inspire du Bonus Qualité Mobilité Internationale (BQMI) mis en place depuis plusieurs années à l'Université Paris 8, et permet de financer une mobilité pour un ou plusieurs enseignants accompagnés d'un groupe d'étudiants dans le cadre d'une étude de terrain à l'étranger.

Objectifs et priorités

L'objectif des *Séminaires itinérants* est de relier les universités de l'alliance et leurs enseignants-chercheurs et d'encourager le montage de projets qui associent différents types d'activités (co-enseignement, visites d'autres campus, études de terrain, etc.)

Dans le cadre d'ERUA, le dispositif a pour objectif de soutenir des projets grâce à l'allocation d'un financement forfaitaire pouvant aller jusqu'à 5 000€ par projet.

Les projets de Séminaires itinérants à soumettre dans le cadre de cet appel doivent avoir lieu entre septembre jusqu'à janvier 2026.

Critères d'éligibilité

Cet appel est ouvert à tous les enseignants de Paris 8 pour concevoir un séminaire d'apprentissage par projet (*project-based learning*) en accord avec les objectifs de leurs enseignements et avec les domaines d'étude et de recherche principaux des universités membres.

Les mobilités à financer devront être de courte durée et devront se dérouler sur le site de l'une des autres universités membres ou partenaires de l'Alliance.

Si vous n'avez pas encore de contacts avec les autres établissements de l'alliance, l'équipe ERUA pourra vous aider à en établir.

Les séminaires itinérants peuvent porter sur tous les sujets. Ils doivent présenter des bénéfices et des objectifs pour votre profil d'internationalisation personnel, celui de vos étudiants, celui de votre propre université et celui de l'université d'accueil.

Candidats éligibles	Tous les personnels académiques de Paris 8
Contenu du séminaire	Libre
Nombre d'étudiants	Libre – en fonction du budget construit
Budget alloué	5 000€ maximum par projet
Disciplines ouvertes	Toutes les disciplines
Durée	De 3 jours à 2 semaines. Les séminaires peuvent inclure un travail préparatoire (en ligne) et une évaluation.
Format	Sur site ou en format hybride (mi-virtuel mi-physique)
Langue	Toutes les langues de l'alliance sont acceptées
Période dans l'année	Les séminaires itinérants peuvent avoir lieu entre septembre 2025 et janvier 2026
Niveau d'étude des étudiants	Tous les niveaux d'études (BUT, Licence, Master et Doctorat)

Budget et dépenses éligibles

Le budget ERUA – d'un maximum de 5 000 euros par projet – devra être utilisé en priorité pour financer les mobilités des étudiants et des accompagnateurs.

Critères de sélection

Les projets seront sélectionnés et les montants alloués seront fixés par le Comité des Relations internationales de Paris 8 sur la base des critères d'évaluation suivants :

- Pertinence par rapport aux objectifs et à la mission ERUA
- Caractère innovant du projet
- Qualité de la structure et de l'organisation du projet
- Impact attendu pour les participants

Les projets qui prévoient des sessions de co-enseignement ou des visites dans des universités de l'Alliance sont vivement encouragés.

NB : Le financement ERUA n'ayant pas vocation à couvrir l'ensemble des dépenses des projets, et son montant final étant déterminé par le CORI en fonction du nombre de soumissions et du budget disponible, il est obligatoire pour les porteurs de projet d'inclure un cofinancement (UFR, Institut, Labo, étudiant, etc.) dans le budget détaillé à soumettre.

Procédure de soumission des projets :

Pour soumettre un projet, merci de suivre la démarche indiquée sur la page du site dédiée.

Pour toute autre question, veuillez contacter Mme Irene Serra (irene.serra02@univ-paris8.fr)